

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) DES STAGES DE CHEMIN DE LA SANTÉ



## I. Définitions

Les Conditions Générales de Vente : les présentes conditions applicables à toute fourniture de service par la SARL CHEMIN DE LA SANTÉ à un Participant.

Le Prestataire : SARL CHEMIN DE LA SANTÉ.

Le, la Participant.e : toute personne ayant effectué une réservation auprès du Prestataire, conformément aux présentes Conditions Générales de Vente.

## II. Domaine d'application

Les Conditions Générales de Vente s'appliquent aux prestations ayant trait à un séjour à CHEMIN DE LA SANTÉ, ainsi qu'à toutes les autres prestations fournies par le Prestataire aux Participants.

Le Prestataire s'engage à mettre tout en œuvre pour offrir aux Participants une haute qualité de services.

Le Prestataire est en droit de faire exécuter les services commandés par tout collaborateur ou sous-traitant de son choix, sous sa responsabilité de droit commun.

## III. Conditions de garantie de la réservation

La réservation ferme et définitive d'un stage à CHEMIN DE LA SANTÉ est garantie dans les conditions suivantes :

- Formulaire d'inscription complété en ligne sur notre site internet [chemindelasante.com](http://chemindelasante.com) ou complété et envoyé par mail à [info@chemindelasante.com](mailto:info@chemindelasante.com).
- Certificat médical fourni si demandé par CHEMIN DE LA SANTÉ (il n'est pas systématiquement obligatoire)
- Règlement de 350€ d'arrhes par personne et par semaine de stage en parallèle de l'envoi du formulaire.
- Envoi d'un mail de confirmation d'inscription par CHEMIN DE LA SANTÉ pour garantir la disponibilité du séjour dans les conditions demandées et la non contre-indication médicale à jeûner ou suivre une cure détox par le ou la Participant.e.
- A deux semaines du début du stage, règlement du solde du séjour (un e-mail de rappel est envoyé par le Prestataire quelques jours avant l'échéance).
- Les paiements sont acceptés par virement, chèque ou carte bancaire.

## IV. Règlement interne aux stages de CHEMIN DE LA SANTÉ

Ce règlement s'applique sur tous les lieux de stage du Prestataire.

1. Les animaux de compagnie ne sont pas autorisés lors des séjours.
2. Il n'est pas permis de fumer ni devapoter dans les hébergements et en présence (même en extérieur) des autres Participants.
3. Tout prosélytisme ou discours dogmatique est prohibé au sein des stages du Prestataire

## V. Conditions de règlements et tarifs

Les tarifs sont communiqués toutes taxes comprises (TTC). Ils sont entendus par personne.

Tout changement de formule ou d'option au cours du séjour donnera lieu à un changement de tarif (à la hausse ou à la baisse).

Les règlements des séjours sont possibles par carte bancaire, virement ou chèque. Les frais bancaires éventuels lors des transactions par virement ne sont pas pris en charge par le Prestataire.

Le paiement par carte bancaire s'effectue via un lien de paiement sécurisé de la plateforme SOGECOMMERCE ; lien envoyé par mail ou disponible sur l'espace personnel en ligne.

Les chèques sont à établir à l'ordre de CHEMIN DE LA SANTÉ et à envoyer à l'adresse suivante : CHEMIN DE LA SANTÉ, Domaine de Saint Pierre, 4691 Route de Cairanne, 84850 Travaillan

Les virements bancaires à effectuer sur le compte suivant :

Titulaire : CHEMIN DE LA SANTÉ - IBAN : FR76 3000 3002 3300 0205 0261 786 - BIC : SOGEFRPP

- Banque : Société Générale

## VI. Annulation

### En cas d'annulation de la part du Participant :

- à plus de 30 jours avant le début du stage : les arrhes versées lui seront remboursées, sur lesquelles seront prélevés 40€ de frais de dossier.
- entre 14 et 29 jours avant le début du stage : la totalité des arrhes sera conservée ; si le solde du stage a été préalablement versé, il sera remboursé au Participant.
- à moins de 14 jours du début du stage : le montant total du stage sera retenu par le Prestataire.

Toute annulation doit être adressée soit :

- Par courrier à CHEMIN DE LA SANTÉ, Domaine de Saint-Pierre, 4691 route de Cairanne, 84850 Travaillan.
- Par e-mail à [info@chemindelasante.com](mailto:info@chemindelasante.com)

Tout stage commencé est dû en sa totalité.

### En cas d'annulation de la part du Prestataire :

En cas de force majeure (accident...), le Prestataire se réserve le droit d'annuler le stage avant son début. Dans ce cas, l'intégralité des sommes payées par les Participants leur est remboursée. Les frais engagés de la part des Participants pour participer au stage (logement, transports, etc.) ne seront pas remboursés par CHEMIN DE LA SANTÉ.

En cas de non-respect du règlement interne, le Prestataire se réserve le droit d'interrompre le séjour aux frais du Participant.

Le Prestataire se réserve le droit d'interrompre sans préavis le séjour d'un Participant dont l'état de santé a été évalué par le ou la personne responsable du groupe comme non compatible avec le suivi d'une cure de jeûne ou de détox. S'il s'avère que cet état de santé aurait pu être connu en amont du séjour car directement lié à l'un des points de signalement mentionnés dans le formulaire d'inscription, le stage sera quand même dû dans sa totalité.

## **VII. Traitement des données personnelles et loi informatique**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à CHEMIN DE LA SANTÉ. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à CHEMIN DE LA SANTÉ, Domaine de Saint-Pierre, 4691 route de Cairanne, 84850 Travaillan. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

## **VIII. Exclusion de responsabilité**

Le Prestataire décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objet appartenant au Participant lors de son séjour.

## **IX. Dispositions finales**

Les présentes conditions générales et les dispositions mentionnées sur les documents numériques ou papiers transmis au client forment un ensemble contractuel et constituent l'intégralité des relations contractuelles intervenues entre les parties.

Le contrat conclu entre le Prestataire et le Participant est soumis au droit français. Tous différends et/ou contestations résultant de la prestation de nos services et/ou relatif à la validité, à l'interprétation et/ou à l'exécution des présentes conditions générales de vente, seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux français quel que soit le pays d'exécution de la prestation.

Si des dispositions de ces CGV sont devenues caduques ou nulles, les autres dispositions demeurent entièrement valides. De surcroît, ce sont les prescriptions légales qui s'appliquent.